



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

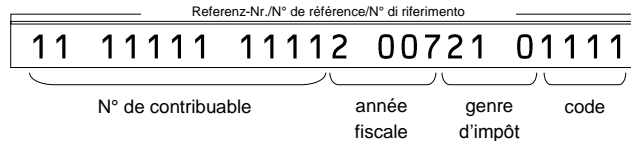
Service cantonal des contributions SCC
Kantonale Steuerverwaltung KSTV

Rue Joseph-Piller 13, Case postale, 1701 Fribourg

www.fr.ch/scc

Facilitez-nous l'enregistrement correct de vos paiements grâce au N° de référence

Exemple BVR



Pour chaque année fiscale, le N° de référence des bulletins de versement (BVR) est différent. Il nous indique ce que vous payez.

> Ordres permanents

Si vous mandatez un établissement bancaire ou postal pour effectuer vos paiements, vous devez **modifier chaque année le N° de référence** et vérifier le compte postal auquel les versements sont destinés (joindre les bulletins de versement codifiés).

> Paiements avec Internet

Lors de la saisie de votre paiement avec Internet, vous devez **introduire précisément le N° de référence** se trouvant sur le BVR que vous utilisez.

> Impôt cantonal et impôt fédéral direct

Les N° de comptes postaux ne sont pas identiques.

- > Impôt cantonal Compte 01-24032-4
- > Impôt fédéral direct Compte 01-24033-2

Attention !